

PERMIS de CHASSE

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

Bilan et enquête de satisfaction 2020



Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

Réalisation

Rapport 2020

Réalisé par la Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron /
Nancy Maillebauu

Mot du Président

Chère présidente,
Cher président,



Ce bilan 2020 souligne une fois de plus l'excellent travail fourni par notre personnel. Je veux leur adresser ici tous mes remerciements et mes félicitations.

Seul bémol de cette enquête une légère érosion de la courbe des candidats au permis après le pic des années 2017/2018.

Cette baisse est particulièrement sensible cette année pour la raison que nous connaissons toutes et tous.

Toutefois, malgré les difficultés dues à la covid nous avons pu, grâce au concours de l'OFB que je remercie, permettre à la majorité des jeunes chasseurs de passer leur permis.

Cette année s'annonce malheureusement à son tour compliquée et nous attendons tous impatiemment la fin de cette épidémie pour retrouver «la vie d'avant»

En attendant, il nous appartient tous et toutes de continuer à susciter des vocations autour de nous, la chasse reste en milieu rural une activité attractive et indispensable à l'équilibre de nos campagnes.

En cette période trouble ou une infime partie de la société tente de nous priver de nos us et coutumes au motif que nous serions des « individus d'un autre âge » nous devons attirer toujours plus de nouveaux adeptes pour permettre à notre ruralité de vivre comme elle l'entend.

Très cordialement,

Le Président
Jean-Pierre MUTHIER



Sommaire

1

Le permis de chasser.
Le cadre légal.

Parlons chiffres.

Un taux de réussite en baisse au premier passage mais en hausse au final.
Des hommes et des femmes.

2

Parlons tranche d'âge.
Les motifs d'élimination.

3

4

La Chasse accompagnée.

6

Enquête auprès des nouveaux candidats au permis.
Ressenti des futurs chasseurs.

Plan d'accès.
Les documents mis à disposition.

7

8

Le permis nouvelle formule.

Concernant le contenu de la formation.
Concernant les créneaux horaires.
Concernant le travail des techniciens et du personnel administratif de la Fédération.

9

10

Concernant le mode de chasse.
Grand ou petit gibier?
Pourquoi êtes vous venus à la chasse ?

Le permis de chasser

Le permis de chasser est une des missions de service public dispensé par les Fédérations Départementales des Chasseurs.

En Aveyron, nous disposons jusqu'alors de statistiques assez confortables avec un nombre relativement important de nouveaux venus à la chasse. Cependant, est-ce l'effet du COVID-19 ou bien le produit du travail de sappe des antitout qui n'ont de cesse de discriminer les chasseurs nous avons enregistré une baisse significative du nombre de nouveau venu à l'examen du permis de chasser. Il y a là un véritable motif d'inquiétude. Cela d'autant plus que : « passer le permis n'est pas chasser ! ». En effet parmi ceux qui obtiennent le précieux sésame, près de la moitié ne valident pas leur permis et parmi ceux qui valident et qui découvrent la chasse, ils sont nombreux à ne pas renouveler une deuxième fois leurs permis.

Souvent, ceux qui ne valident pas en année deux font état de différents constats. Certains sont déçus de ne pas avoir trouvé ce qu'ils étaient venus chercher et ne renouvellent pas l'expérience. Il se faisaient une autre idée de la chasse. D'autres en revanche signale des problèmes récurrent dans l'ambiance générale et des difficultés dans leur insertion dans les daines de chasse ou dans les associations. Cela est grave. Cela est d'autant plus grave que nous avons tous une part de responsabilité. Nous nous devons de recevoir, le mieux du monde les nouveaux venus à la chasse, qu'ils soient jeunes ou non. C'est un impératif. Les nouveaux chasseurs sont notre avenir. Tant que nous serons nombreux, nous aurons du poids et nous pèserons sur les décisions qui seront prises sur l'avenir de la ruralité.

Comme tous les ans, nous avons voulu connaître le ressenti des chasseurs de demain face à l'examen du permis de chasser. Pour mémoire, les techniciens de la Fédération assurent la formation au permis et c'est l'Office Français pour la Biodiversité qui assure l'examen du permis de chasser.

Nous vous livrons là, les résultats de l'enquête menée auprès de tous ceux qui ont passé le permis de chasser au cours de l'année et qui ont accepté de remplir un questionnaire anonyme.

D'ores et déjà, nous pouvons dire que nous sommes totalement satisfaits des retours. Et, nous ne résistons pas cette année encore à vous dire que d'une manière unanime toutes les personnes ayant répondu à cette enquête mettent en avant la qualité du service proposé par le personnel de votre Fédération.

Bien évidemment des points d'amélioration existent et les désigner c'est déjà en partie y répondre. Quoiqu'il en soit, croyez bien que nous allons nous employer dès à présent à mettre en place des mesures correctrices.

Rentrons dans le vif du sujet.



« ... La formation pour passer le permis de chasser est gratuite. Le candidat paye uniquement les frais d'inscription pour passer le permis. 31 euros pour un mineur, 46 euros pour un majeur... »

Le cadre légal

L'examen du permis de chasser est assuré par l'État au travers de l'OFB (ex : ONCFS), Établissement Public, qui délivre, à l'issue, le permis officiel. Aujourd'hui, le permis se déroule selon la nouvelle procédure de janvier 2014 et en Aveyron cela se passe au centre de formation du parc de la Gachoune, propriété de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron.

La formation comprend un parcours qui aborde la manipulation des armes, le franchissement d'obstacles, le tir à blanc à arme lisse, le tir réel à l'arme lisse, le tir réel à l'arme rayée.

Il s'en suit une épreuve en salle où 10 questions tirées au hasard sur

un stock de 415 sont posées au futur chasseur. Ces questions sont validées par la commission nationale de l'examen du permis de chasser.

Le parcours que la Fédération Départementale Chasseurs de l'Aveyron a créé est particulièrement bien pensé et compact. Il est reconnu comme l'un des plus exemplaires qu'il soit au niveau national par l'administration.

Il a été reconnu conforme aux dispositions définies par le ministre chargé de la chasse le 22 juin 2015.

Ce parcours a nécessité la construction de fosses de tir, de bâtiments d'examen et de bâtiments d'accueil du public.

nombre de candidats ayant participé à l'examen.

C'est très malheureusement devenu une habitude, tous les ans des candidats suivent les formations et ne se présentent pas le jour de l'examen, ou abandonnent en cours de route.

Ce n'est pas une exception aveyronnaise, nos collègues des départements voisins relèvent également cet avatar. Cela ne va pas sans poser des problèmes de planning et de complétude des séances d'examen.

Un taux de réussite en baisse au premier passage mais en hausse au final

En 2018, le taux de réussite à l'examen a été de 70,48%. Il était de 68.17% en 2017. Il était de 75.87 % en 2019. En 2020 il est de 68.84 % au 1er passage, mais si on rajoute les candidats reçus la même année au second passage, c'est-à-dire ceux qui sont autorisés à repasser l'examen une deuxième fois au cours de la même année, on obtient alors, un résultat de 76.81%. La baisse des résultats au premier passage s'explique en partie par le fait que nous faisons passer tous les ans le permis à des lycéens d'une école aveyronnaise. Les

« ... En 2019 le taux de réussite était de 75.87 % de 70,48% en 2018, de 68.17% en 2017. En 2020 il est de 76.81 % ... »

Parlons chiffres

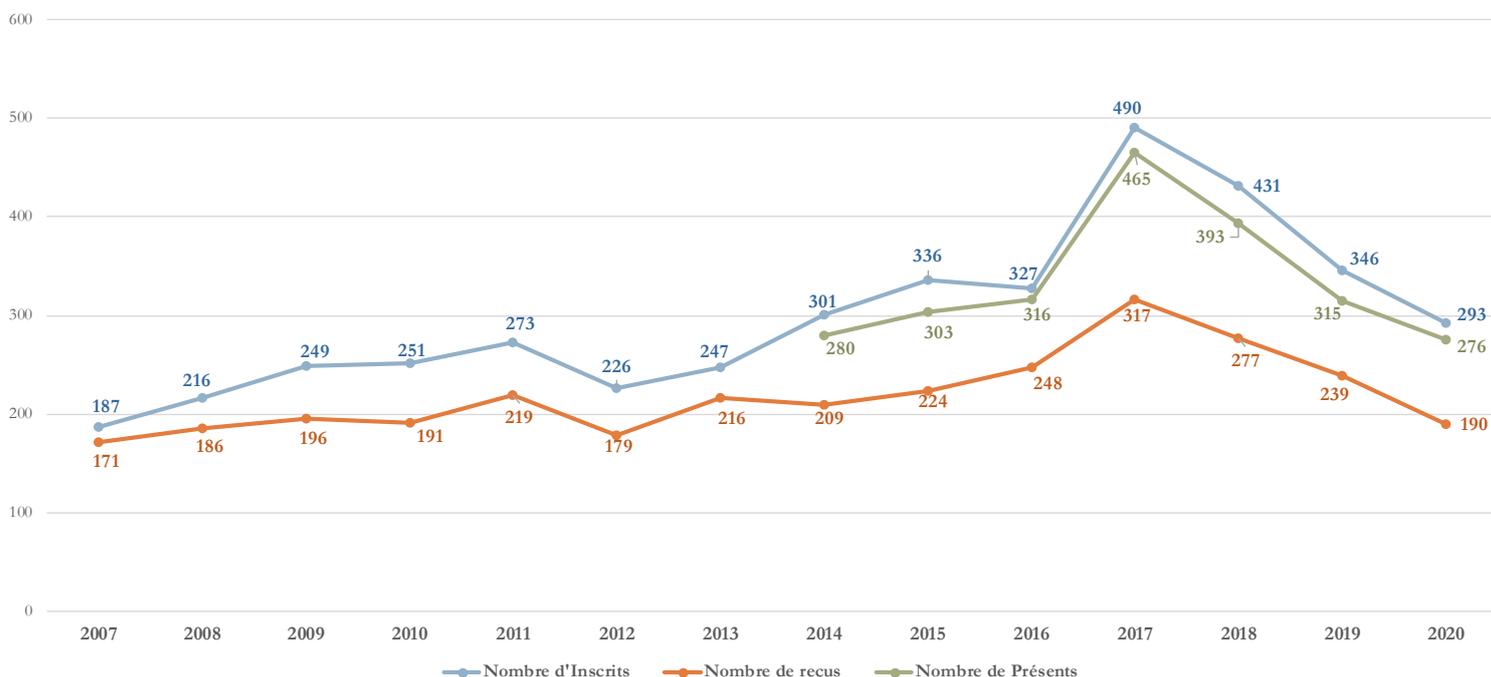
En 2020 il y a eu 52 séances d'examen du permis de chasser à la Gachoune à Rodelle.

293 personnes se sont inscrites à l'examen du permis de chasser. Il y a eu 17 absents ce qui porte à 276 le

étudiants s'inscrivent sur la base du volontariat. Cette année, nous avons eu un « cru » qui manquait véritablement de motivation et dont la moitié des éléments ont tout simplement raté leur examen.

Des hommes et des femmes

Parmi les candidats reçus, 171 étaient des hommes et 19 étaient des femmes. Les filles viennent de plus en plus nombreuses à la chasse et cela, c'est un

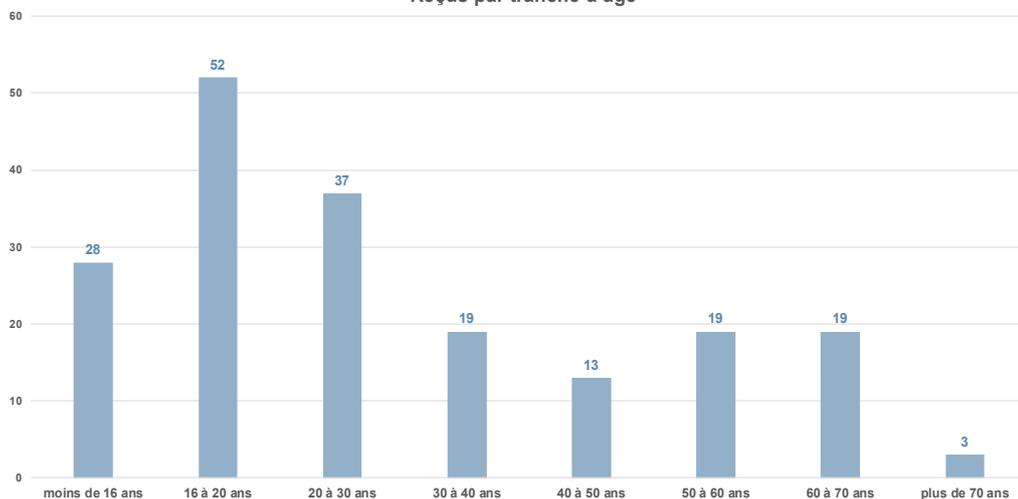


véritable motif de satisfaction. L'Association l'Aveyron chasse au féminin permet aux chasseresses qui le souhaitent de se retrouver le temps d'une partie de chasse et participe grandement à vulgariser la venue des femmes à la chasse. On ne peut que s'en féliciter.

Parlons tranche d'âge

On note toujours la prédominance des jeunes de 16 à 20 ans. Il faut savoir que l'on peut passer le permis l'année de ses 15 ans. Aussi, les moins de 16 ans sont également relativement nombreux. On soulignera encore la bonne représentativité des futurs chasseurs de 20 à 30 ans. Souvent, on vient à la chasse avec l'arrêt d'une carrière sportive pour retrouver l'esprit d'équipe ou une fois que la maison est « sortie de terre » et que l'on retrouve un peu plus de temps libre pour les loisirs. Toutes proportions gardées, c'est un peu comparable avec les 50 ans et plus. Certains anticipent la retraite d'autre se rendent compte du temps libre que la cessation d'activité entraîne et se décident alors à passer le permis. C'est selon. Quoi qu'il en soit, quelle que soit la raison, elle est bonne.

Reçus par tranche d'âge



Des notes pour la pratique et des notes pour la théorie

La note de 25/31 étant la note minimale pour obtenir son permis et la note de 31/31 étant la note maximale.

Pour mémoire, l'examen du permis de chasser se compose d'un examen pratique et d'un examen théorique.

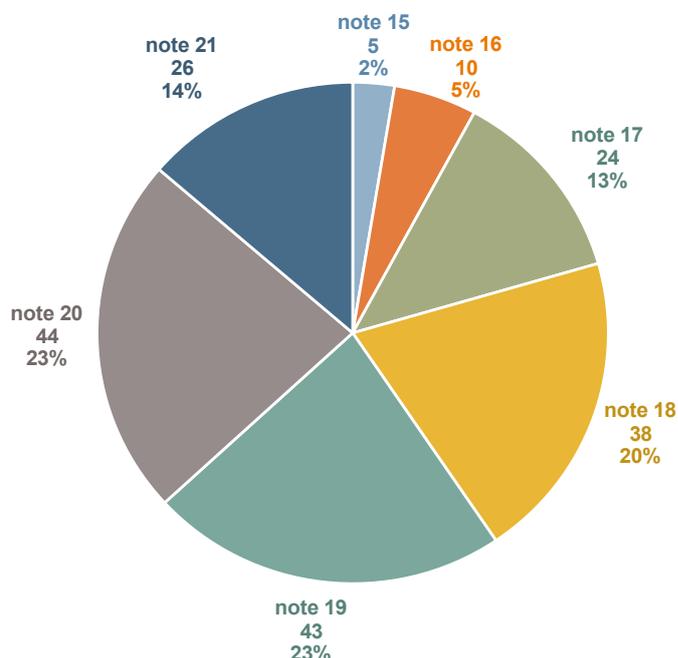
La partie pratique est notée sur 21 points et la partie théorique sur 10 points.

La majorité des candidats ajournés ou éliminés le sont au cours de la partie pratique. Il faut dire que les apprenants sont mis en situation et que là, le stress est souvent maximal.

En outre il existe des fautes éliminatoires. Par exemple épauler ou tirer sur un plateau d'argile qui représente une espèce protégée ou ne serait-ce qu'amorcer le geste d'épauler alors qu'une cible représentant une personne apparaît dans le champ de vision vous éliminera directement.

De l'avis des formateurs, trop de jeunes ratent leur permis pour avoir fait passer au second plan la partie théorique. Donc un minimum de bachotage est nécessaire. Même si avoir de bonne connaissance sur la chasse et la faune sauvage est un plus, on ne peut pas avoir son permis de chasser sans un sérieux travail préalable d'étude. Rater son permis pour un point ou deux-points tout simplement parce que l'on n'a pas fait l'effort de s'entraîner à la théorie est vraiment regrettable.

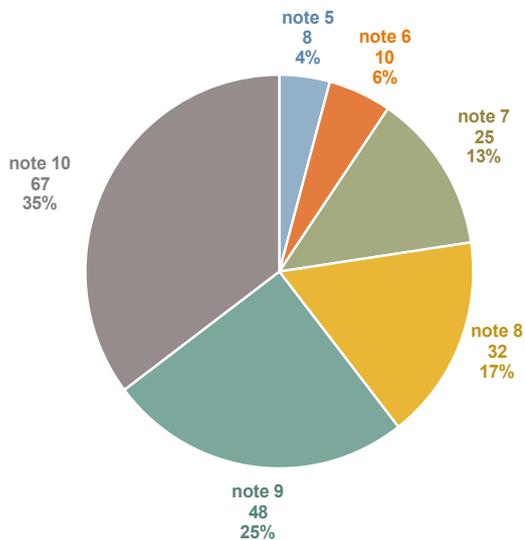
Notes "Pratique" des Candidats reçus (sur 21 points)



Les motifs d'élimination

On peut facilement « louper » son permis de chasser et les motifs d'élimination sont nombreux. Cependant, statistiquement, la majorité des causes d'élimination ont cours lors de l'examen pratique et très peu lors de la théorie. En effet sur 65 candidats qui ont raté l'examen, 62 ont échoué lors de la partie « pratique » et seulement 3 lors de la partie « théorique ». Pourtant quand on en parle avec les candidats, la plupart disent redouter les questions et être

Notes "Théorique" candidats reçus (sur 10 points)



plus à l'aise avec la pratique.

Le plus souvent le candidat épaulé ou fait mine d'épauler au moment du lancement d'un plateau fluorescent. Les plateaux noirs figurent des espèces gibier, les plateaux fluorescents figurent des espèces protégées. Le candidat ne doit en aucun cas épauler sur un plateau fluorescent sous peine d'une élimination directe. C'est l'examineur qui décide où et quand, sur le parcours, il fera partir des plateaux fluorescents.

Également, il arrive fréquemment que le candidat se fasse éliminer du fait qu'il tire ou épaulé uniquement sur

« ... La majorité des éliminations se font lors de l'examen pratique, très peu échouent à la partie théorique. »

une zone dangereuse. Là aussi, c'est l'examineur qui décide à quel moment il peut faire surgir dans le paysage une silhouette télécommandée figurant une personne.

Ensuite ce sont surtout des manipulations dangereuses avec les canons qui ne sont pas orientés vers le bas ou tournés en direction d'une personne. Cela se produit le plus souvent lors du chargement, du déchargement de l'arme ou lors d'un déplacement.

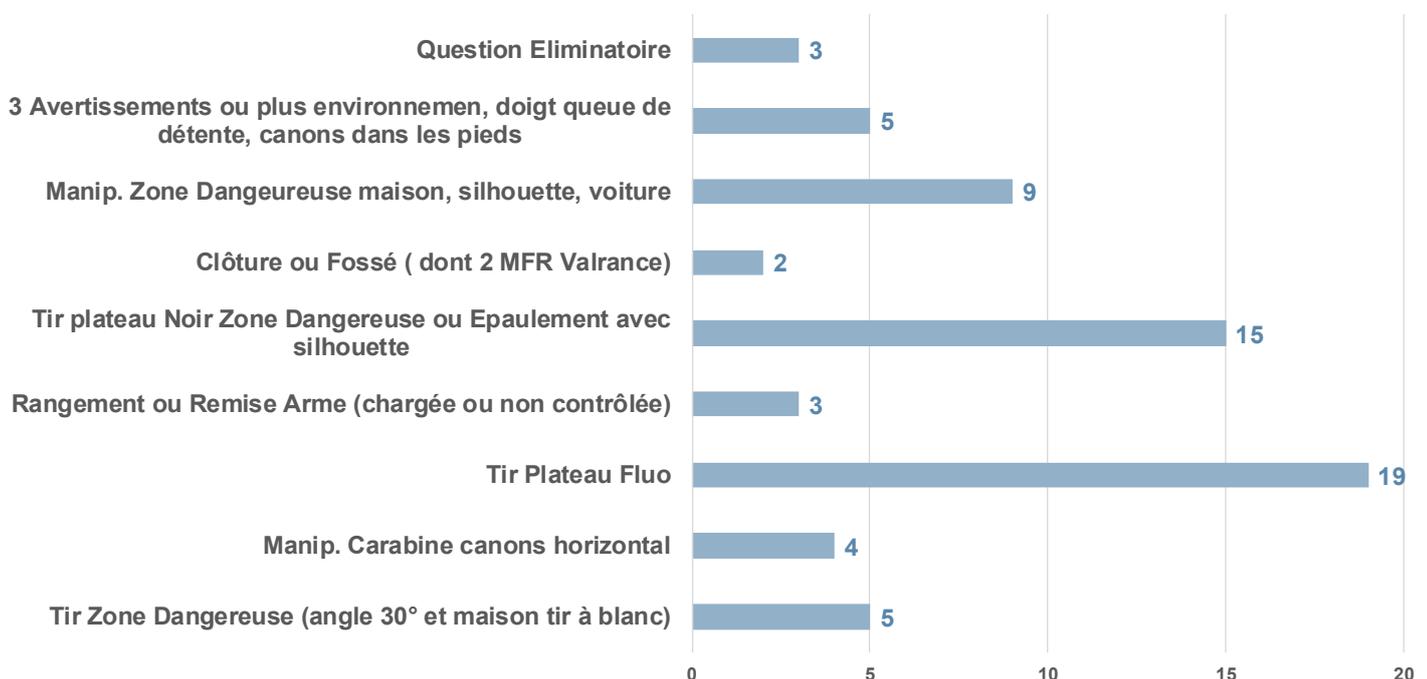
Également, le canon dirigé vers les pieds, le doigt posé sur la queue de détente ou l'absence d'un contrôle visuel de son environnement avant de charger et de décharger son arme sont également des erreurs fréquemment commises.

La chasse accompagnée

La chasse accompagnée est en grande partie responsable de la venue de jeunes de moins de 16 ans à l'examen du permis de chasser.

La chasse accompagnée permet d'une manière tout à fait gratuite à celui qui n'a pas le permis de chasser.

Motif d'Élimination (65 candidats)



Cependant, la règle est claire il ne peut y avoir qu'une seule arme pour deux. Pour ce faire, il faut avoir au moins 14 ans 1/2 et avoir suivi une formation pratique élémentaire aux côtés d'un parrain ou de plusieurs parrains détenteurs du permis de chasser depuis plus de 5 ans. Le jeune chasseur devra toutefois attendre d'avoir 15 ans pour chasser accompagné.

Cette chasse est accessible aux jeunes, mais aussi à toute personne désireuse de découvrir la chasse avant de passer son examen du permis de chasser.

Il ne peut pas y avoir de délivrance « d'autorisation de

chasser accompagnée » sans avoir suivi au préalable une formation pratique obligatoire. Fait nouveau, dorénavant tous les parrains devront être présents lors de la formation de l'apprenti. Seuls les parrains ayant suivi la formation pourront prétendre encadrer le nouveau chasseur. Même s'ils ont des décennies de permis de chasser derrière eux.

Cette formation est réalisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron. Elle se déroule à Rodelle, au centre de formation de la Gachoune.

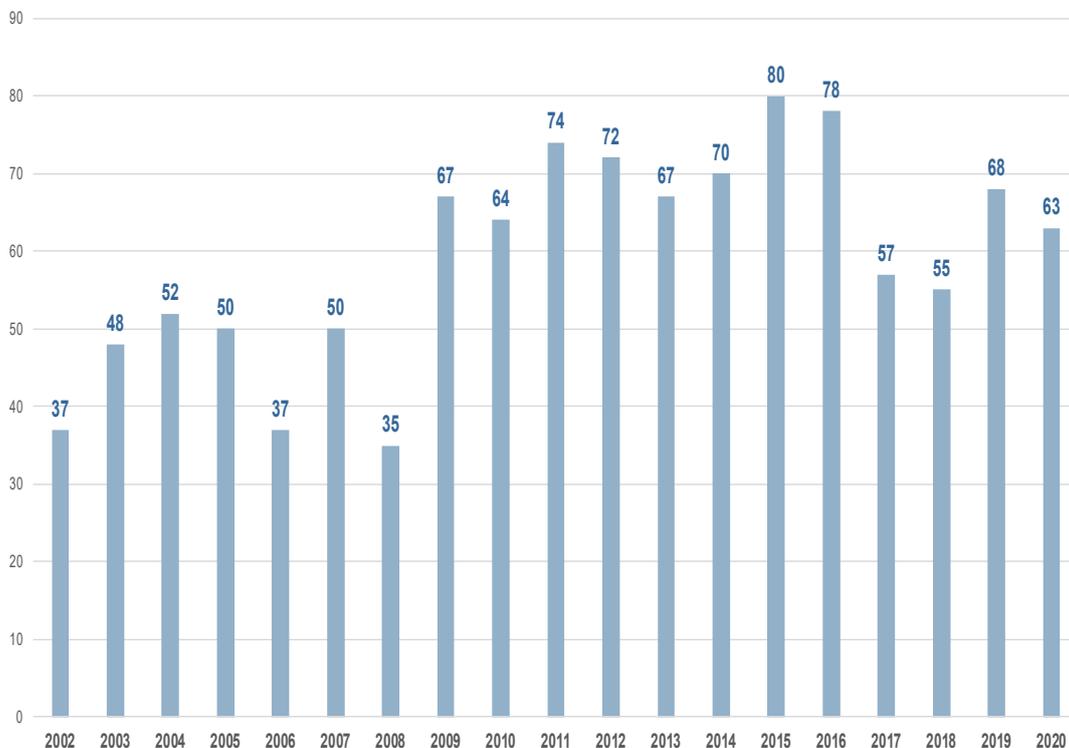
La formation pratique est essentiellement axée sur la sécurité avec un parcours de chasse simulé où l'apprenti est amené à franchir une clôture ou un fossé et où il doit évoluer comme en situation de chasse.

Au cours de cette journée, toutes les thématiques sont abordées le positionnement sur une ligne de battue au grand gibier, la manipulation et le tir à la carabine, la matérialisation des angles de sécurité, le positionnement aux côtés d'un compagnon de chasse.

À l'issue de cette formation, la Fédération délivre une attestation de participation à la formation pratique qui sera valable un an à compter de sa date de délivrance.

C'est idéal pour connaître ses premières émotions de chasseur. Attention, cela ne dispense en aucun cas de devoir passer son permis le moment venu. Cependant,

Nombre de Candidats Chasse Accompagnée par Année



la chasse accompagnée permet à un père et son fils ou sa fille ou à deux amis sans aucun lien de parenté de chasser ensemble pendant un an et de se confronter à toutes sortes de situations que l'accompagnateur peut à tout moment corriger.

C'est en quelque sorte une formation continue d'un an. Tous ceux, jeunes chasseurs qui ont pratiqué la chasse accompagnée ont eu un excellent taux de réussite au permis de chasser.

Cependant, les formateurs font remonter que les mauvaises habitudes prises avec son parrain sont particulièrement difficiles à faire perdre à l'apprenant au moment de l'examen et que le ou les parrains se doivent d'être irréprochable.

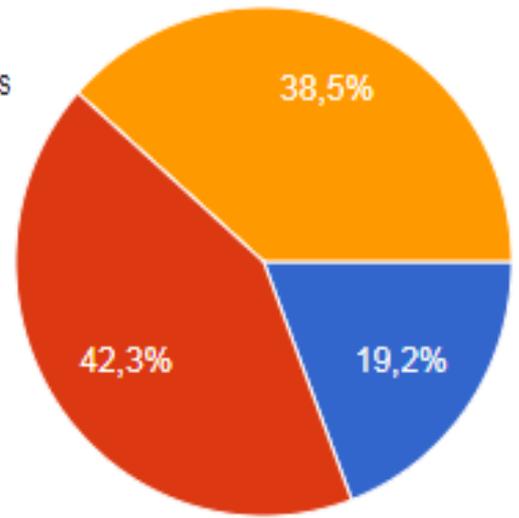
Enquête auprès des nouveaux candidats

Il y a plusieurs moyens de s'inscrire au permis de chasser. Soit par internet,

Votre mode d'inscription au permis de chasser ?

52 réponses

- Téléphone
- Internet
- à la Fédération des Chasseurs



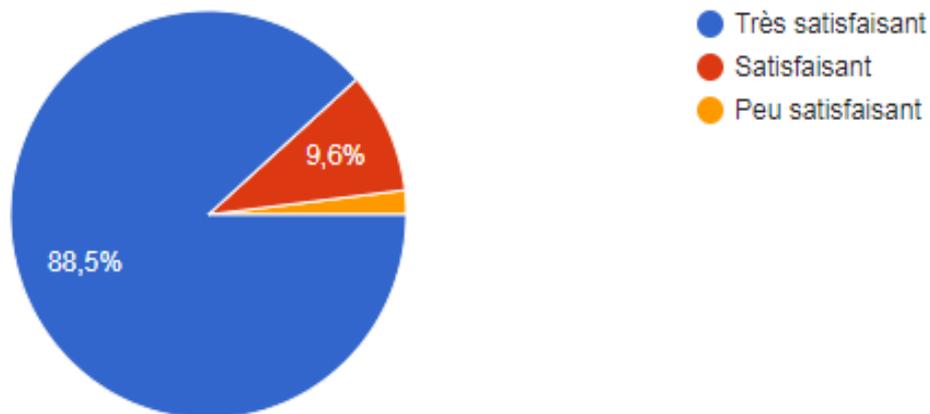
Cependant, les chiffres sont en diminution. En 2018 par exemple ils étaient près de 67 % à s'inscrire en dématérialisé. Ils ne sont de 42.3% en 2020.

Ressenti des futurs chasseurs

Là aussi, nous sommes particulièrement fiers du ressenti des candidats qui

Comment avez-vous perçu le premier contact avec la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron ?

52 réponses



directement sur le site de la FDC 12, soit le plus simplement du monde par téléphone ou en venant directement se présenter à la Fédération. Sans surprise, les moyens dématérialisés représentent la majorité des inscriptions.

sont bien aiguillés par le personnel de la Fédération dans les démarches d'inscription. Il est en effet nécessaire pour pouvoir s'inscrire au permis de présenter un certain nombre de pièces administratives. Le premier contact avec la Fédération voit 98.1 % des personnes interrogées satisfaites avec un taux de 88.5 % des candidats qui jugent l'accueil reçu « très satisfaisant ». C'est pour nous une véritable fierté qui en dit long sur la qualité de l'écoute et de l'accueil téléphonique ou physique à la Fédération de l'Aveyron.

Plan d'accès

Nous pouvons désormais accéder au centre de formation par deux endroits. Du coup, le plan a été revu. Quoi qu'il en soit nous sommes encore et toujours victimes de personnes malveillantes qui n'ont cessé d'arracher tous les panneaux que nous disposons.

Le chemin, ou plutôt l'état du chemin est également un problème récurrent. Nous l'entretenons tous les ans, les agriculteurs locaux le font également. La municipalité de Sébazac - Concourès nous a informé vouloir travailler à son amélioration en 2021.

Les documents mis à disposition

Les élèves doivent impérativement fournir un travail personnel sérieux pour pouvoir obtenir leur examen.

Aujourd'hui, deux possibilités s'offrent aux apprenants :

- Soit ils étudient sur l'écran via notre site internet.
- Soit ils révisent avec le livre que la Fédération a spécialement créé pour l'examen.

Numérique ou papier ou les deux, c'est au choix.

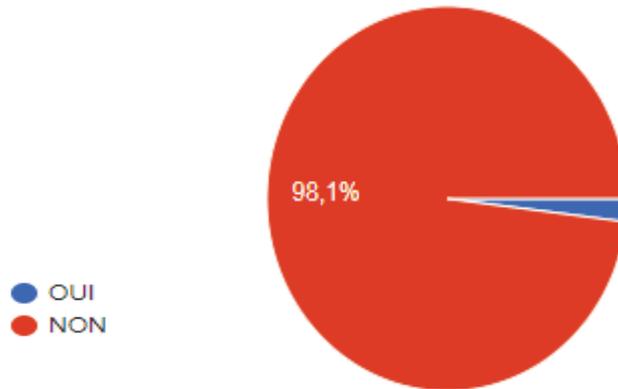
La Fédération a également créé une vidéo sur le permis de chasser et les fautes à ne pas commettre au moment de l'examen.

Cette vidéo faite maison, connaît un très grand succès puisqu'elle a été visionnée plus de 70 000 fois sur notre chaîne YouTube.

La grande majorité des apprenants étudient sur internet. C'est dans l'air du temps. Cependant, la version papier continue de faire de la résistance avec plus de 15 % d'utilisateurs. Tout le monde s'accorde à dire que la vidéo réalisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron est particulièrement utile.

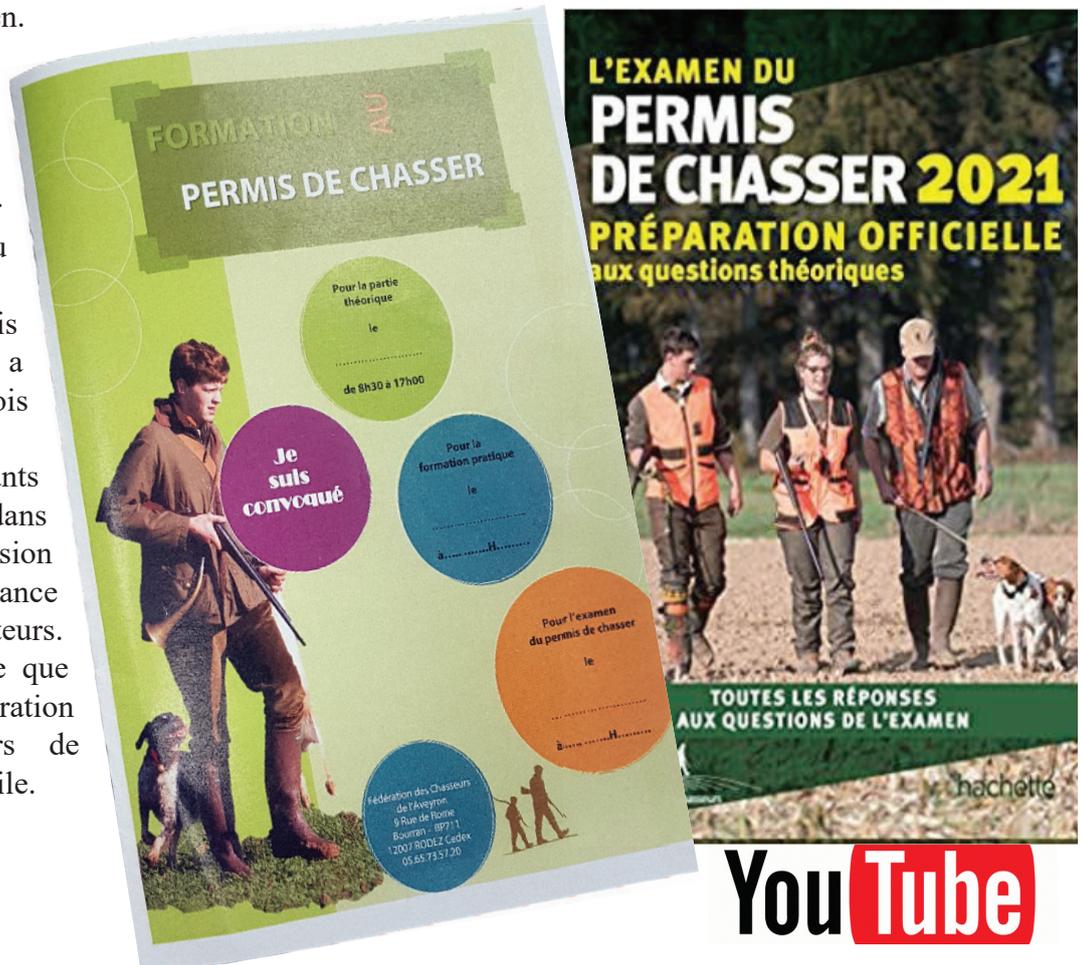
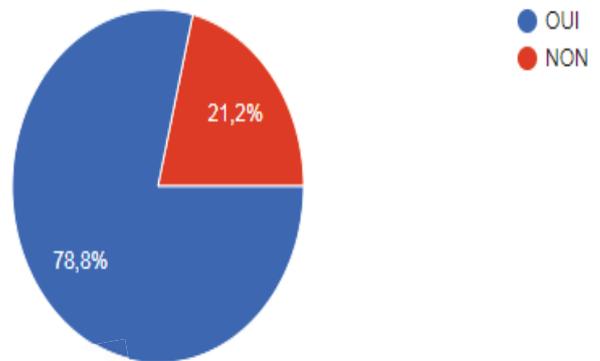
Les démarches d'inscription vous ont-elles semblées difficiles ?

52 réponses



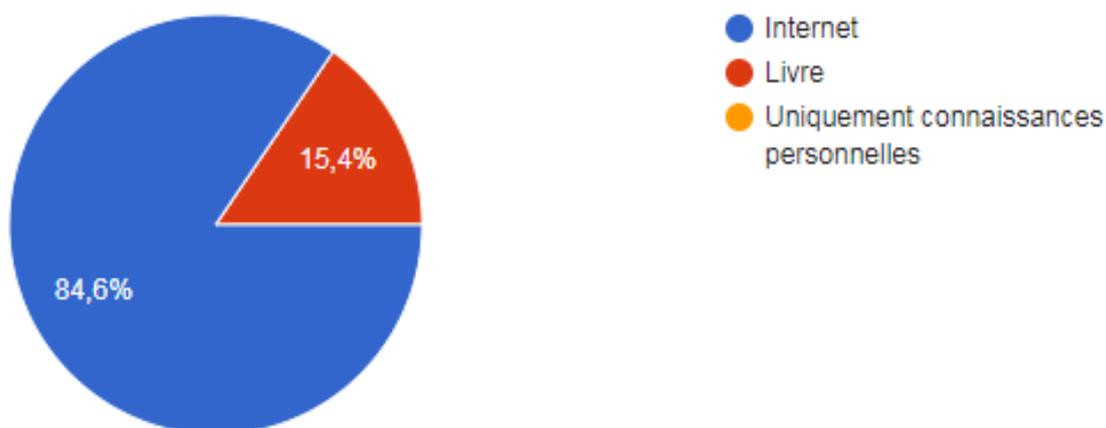
Le plan d'accès au Centre de formation de la "Gachoune" vous semble-t-il clair

52 réponses



Comment avez-vous travaillé la partie Théorique de l'examen ? (réponse à choix multiple)

52 réponses

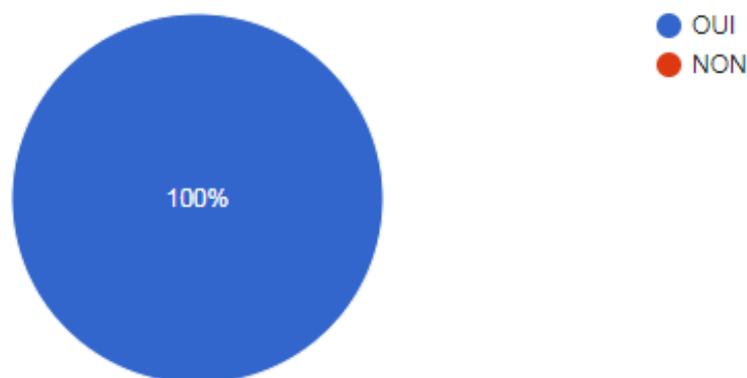


Le permis nouvelle formule

La nouvelle formule de la formation au permis est toujours appréciée pour 92.3 % des candidats. Le taux de satisfaction est en hausse. C'est un point positif. Par le passé, certains avaient trouvé la formation trop longue et d'autres pas assez. Là, en l'occurrence 7.7 % des candidats auraient apprécié une formation plus longue.

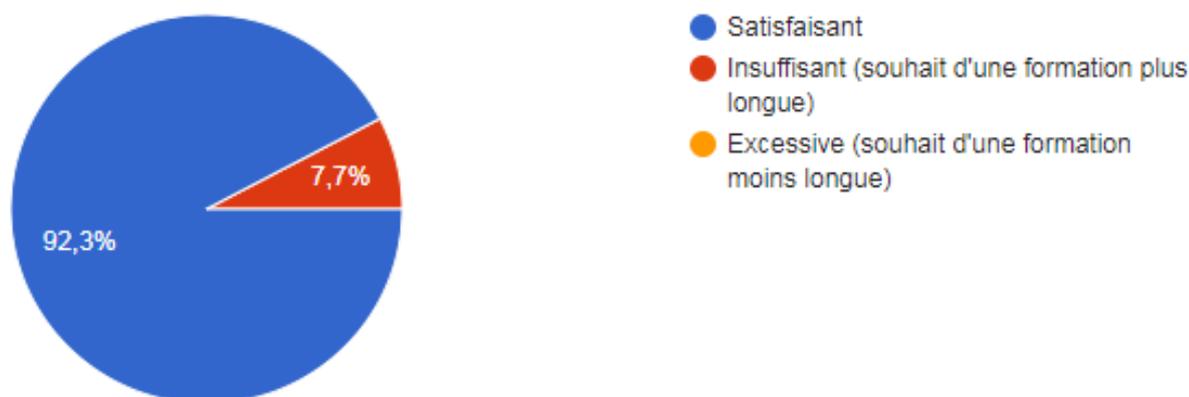
Pensez-vous que la vidéo sur le Parcours Pratique est utile ?

52 réponses



La durée de formation (sur 2 jours) vous semble-t-elle judicieuse ?

52 réponses



On le dit, et on ne le répètera jamais assez, mais les formateurs proposent systématiquement aux élèves qu'ils jugent un peu faibles ou mal assurés de sursoir à l'examen et de profiter tout à fait gracieusement de séances d'entraînement supplémentaires. Les candidats peuvent aussi bien demander eux-mêmes à en bénéficier.

Concernant le contenu de la formation

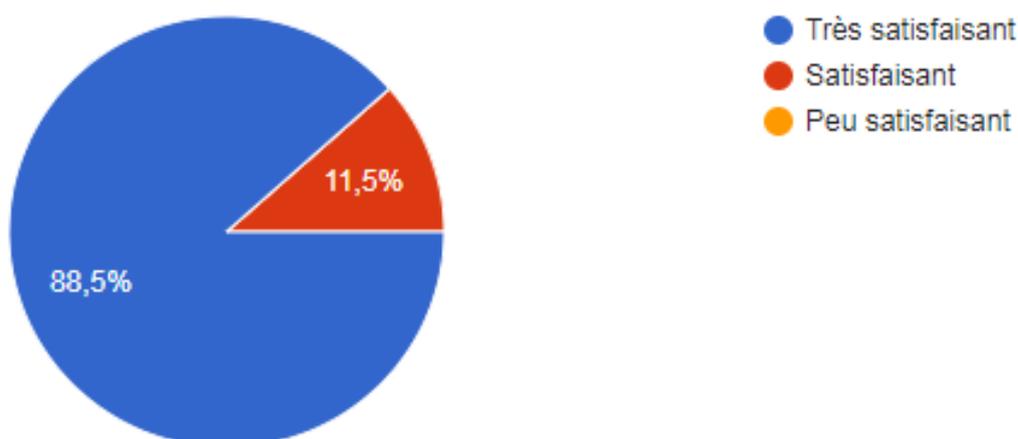
Au niveau du contenu de la formation, qu'il s'agisse de la formation pratique ou de la formation théorique c'est un véritable plébiscite puisque les formations sont appréciées tant sur la forme que sur le contenu. Bien évidemment, nous n'avons pas une latitude extraordinaire. En effet, le contenu doit être en phase avec l'examen. C'est une évidence. Cependant, nombreux sont ceux qui soulignent la qualité des infrastructures et la qualité de la formation et de l'accueil comme étant des facteurs facilitants l'apprentissage.

Concernant les créneaux horaires

100% des candidats ont dit trouver les créneaux horaires des formations adaptés et n'avoir rencontré aucune difficulté pour s'organiser afin de pouvoir être présents. Bien évidemment nous essayons de « caler » des formations sur les périodes de vacances scolaires, mais il importe de noter que les écoles laissent les élèves quitter l'établissement dès lors qu'ils produisent une convocation officielle pour passer un examen. Convocation que nous délivrons bien évidemment à chaque candidat.

Comment jugez vous le professionnalisme de nos formateurs ? (accueil, formation, ...)

52 réponses



Concernant le travail des techniciens et du personnel administratif de la Fédération

Le travail de nos techniciens est là aussi unanimement apprécié et reconnu, et cela pour 100% des sondés. 88.5 % d'entre eux se disent même « très satisfaits ».

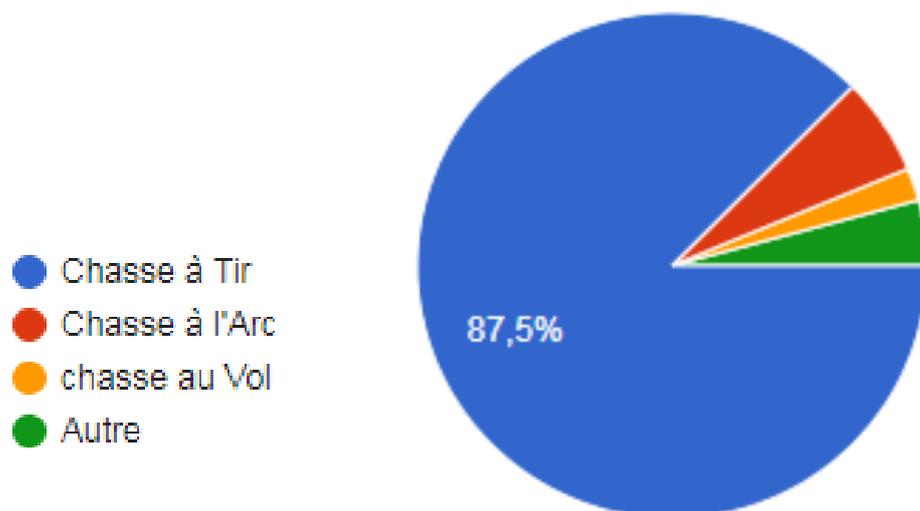
Nous sommes particulièrement heureux de lire les commentaires enthousiastes et élogieux que nous laissent les candidats. Cela, qu'il s'agisse du travail administratif en amont de la formation lors de l'inscription ou du travail de formation délivré sur le terrain. Vous êtes nombreux à souligner que les salariés de la Fédération, qu'il s'agisse du service administratif ou du service technique sont particulièrement compétents et agréables.

Concernant le mode de chasse

Concernant les modes de chasse, sans surprise, l'immense majorité souhaite chasser à tir, cependant deux chasseurs disent vouloir être chasseur à l'arc exclusivement et un autre se destine uniquement à la fauconnerie pour chasser.

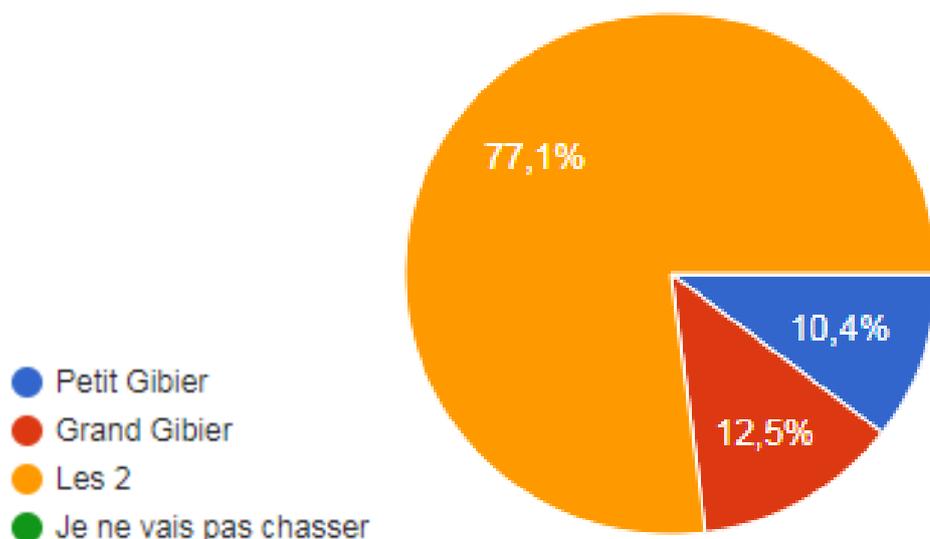
Quel sera votre mode de chasse ?

48 réponses



Vous allez chasser :

48 réponses



Grand ou petit gibier ?

Les futurs chasseurs vont majoritairement chasser le grand gibier. Mais 77.1 % d'entre eux disent vouloir chasser tout à la fois le grand et le petit gibier.

Sur quel territoire ?

C'est une très bonne nouvelle, près de 90 % des futurs chasseurs disent avoir déjà un territoire d'accueil.

Cependant, 12.5 % des nouveaux chasseurs disent être en recherche de territoire. Nous les orientons systématiquement en fonction de leur commune de résidence en leur donnant les coordonnées des Présidents concernés.

Réservez-leur le meilleur accueil. Tous les ans ces chiffres sont identiques. Nous avons donc tous les ans des jeunes chasseurs qui cherchent des territoires de chasse. Il est primordial de les recevoir le mieux du monde.

Pourquoi êtes-vous venus à la chasse ?

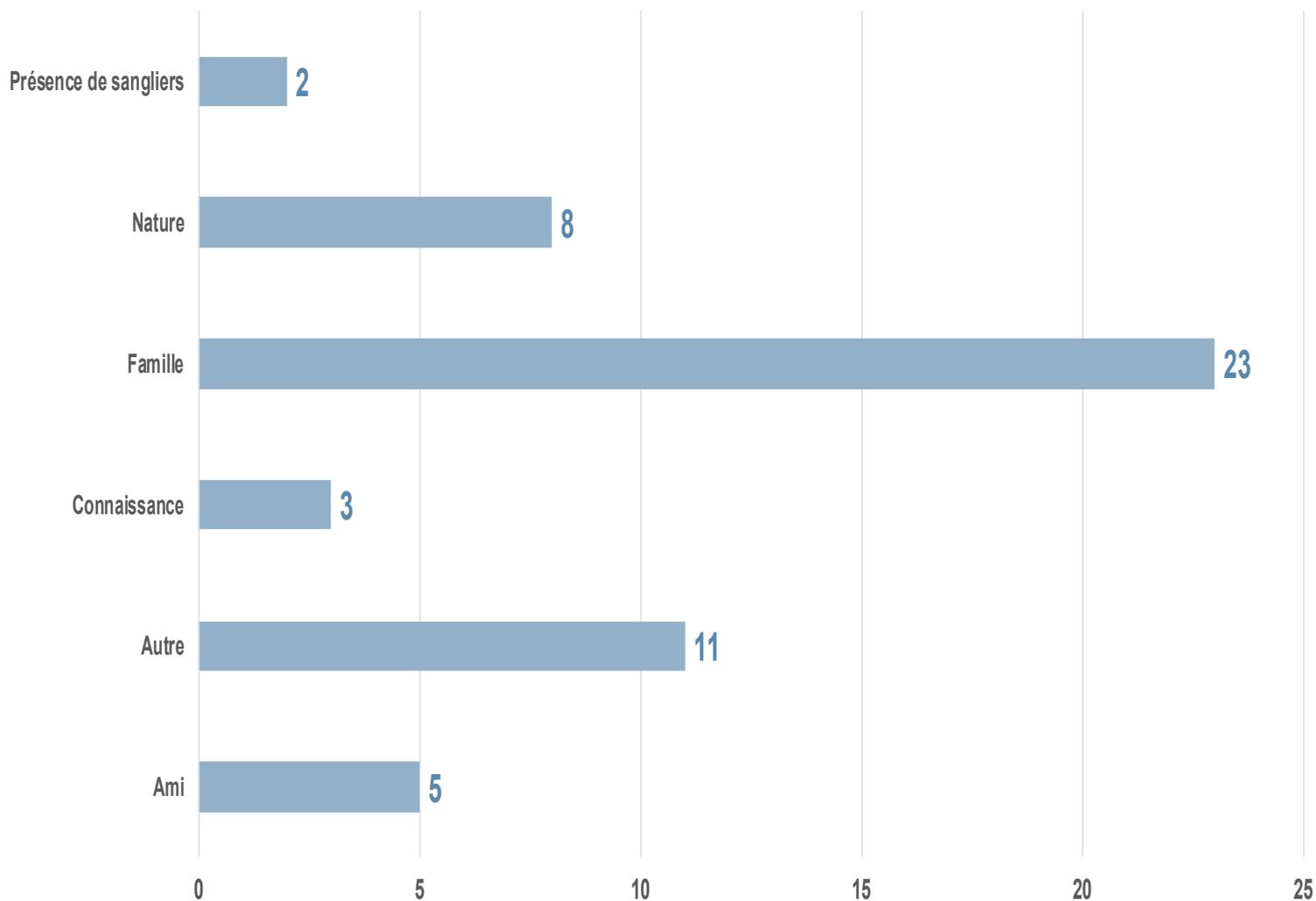
Nous avons interrogé les futurs chasseurs sur les raisons qui les ont poussés à passer le permis de chasser :

- La plupart d'entre eux sont venus à la chasse grâce à un tiers. Il peut s'agir d'un conjoint chasseur, d'un ou d'une amie qui pratique déjà la chasse ou bien encore d'une « affaire de famille » où traditionnellement tout le monde chasse et cela depuis toujours.

- Vient ensuite l'amour des chiens et des chiens de chasse.

- Puis, c'est l'appel de la nature et le besoin d'être dehors et d'avoir une activité en extérieur en interagissant avec son environnement. La présence du grand gibier en nombre et l'assurance de voir du gibier favorisent aussi la venue à la chasse.

D'où vient votre intérêt pour la chasse ?





Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20